

En complément des questionnements très riches de la note et des contributions déjà publiées :

La défiance à l'égard de l'expertise, en particulier l'expertise santé, me semble également issue :

- De scandales ayant conduit de nombreux citoyens à penser que le « bon sens » aurait permis d'éviter certaines catastrophes. C'est l'expertise nutritionnelle et productiviste qui a conduit les agriculteurs, devenus industriels, à nourrir des herbivores avec des farines animales. C'est la même qui développe des aliments ultra-transformés. Qualifiés souvent d' « apprentis sorciers », ces experts sont perçus comme hors sol et dangereux
- De la volonté d'être un sujet, unique et interagissant, et non seulement un rassemblement transparent d'organes plus ou moins dysfonctionnels, des résultats biologiques, des images médicales. L'échappement de circuits de prise en charge validés scientifiquement traduit parfois un rejet d'une médecine froide et atomisée, la recherche d'une forme de relation plus authentique avec qui me soigne, dans laquelle le mystère voire la magie retrouvent une place
- De la réponse à une certaine forme de désespérance face à l'échec de politiques (chômage) et l'absence de propositions réellement alternatives (la « pensée unique »). Penser autrement que les experts, mis dans le même sac que les décideurs, c'est regagner un espace de liberté, regagner des marges de manœuvre dans une vie soumise à tant de contraintes externes. C'est même en quelque sorte « agir » puisque ma défiance semble agacer les élites. La défiance peut être comprise alors comme une forme de vote silencieux
- De l'étanchéité accrue entre le monde des élites (experts médiatiques et technocrates compris) et le reste du monde, la panne de l'ascenseur social
- De l'efficacité et la rapidité des discours et démonstrations non scientifiques, le processus de production de la connaissance étant bien moins adapté au monde médiatique et au modèle économique de celui-ci que ne l'est celui des pseudosciences, la difficulté pour les journalistes à avoir rapidement accès aux experts et expertises sur tel ou tel sujet, l'investissement (et le risque) que demande le fait d'inviter un nouvel expert non connu – non habitué des plateaux
- Du manque de rigueur de certains experts quant aux fondements et aux limites de leur expertise, se plaçant (et/ou placés) abusivement dans une posture d'intellectuels, comme si l'expertise sur un sujet donné validait de fait leurs opinions sur des sujets apparemment proches, la naïveté dont certains font encore preuve quant aux influences auxquels le marketing les soumet, le déni quant à l'attirance que beaucoup ont eux-mêmes à l'égard de la magie la pensée magique auxquels certains d'entre eux sont même soumis qui conduit ainsi certains médecins à « croire » en l'homéopathie
- Du fonctionnement des revues scientifiques et en particulier la non-publication des résultats négatifs
- Du système de sélection, formation, promotion des décideurs, l'absence de culture scientifique, de publication régulière, l'absence d'intéressement à la production et la diffusion de connaissances scientifiques, ces systèmes (sélection, formation, promotion) n'étant eux-mêmes pas du tout basés sur des données scientifiques
- De la difficulté à réaliser de véritables retours d'expérience dans la sphère publique suite aux décisions prises, de la fragilité du Parlement dans son rôle de contrôle et d'évaluation (peu d'outils, peu de temps, peu de valorisation de ce travail, risque non nul d'instrumentalisation politique de ces évaluations, elles-mêmes biaisées donc).

## Quelques pistes de travail ?

- Analyser comme vous le faites la défiance comme un fait, et non comme un drame, et regarder en face le fonctionnement et le rôle des échecs passés. 10 ans après la campagne de vaccination grippe 2009, en quoi les méthodes employées au cours de cette campagne ont-elles participé à la défiance à l'égard de la vaccination et plus généralement à l'égard des autorités sanitaires ? Une réflexion nationale de ce type est-elle possible en 2019 ? (je le souhaite)
- Encourager les dispositifs de formation initiale à comprendre ce qu'est l'expertise, comment la connaissance est construite, validée, diffusée, l'importance du contexte, des paradigmes, les biais, et instaurer des exigences en terme de production scientifique et/ou d'analyse de celle-ci lors des concours et examens tout au long de la vie des décideurs
- Revoir complètement le mode de production et de contrôle des études d'impact des projets de loi, afin que les controverses scientifiques y aient une place (et pas seulement un exercice formel, parfois lacunaire parfois insincère), et qu'elles soient davantage médiatisées. Encourager les corps d'inspection à s'appuyer davantage sur les données de la science
- Soutenir les initiatives permettant de mettre en lumière et rendre accessibles les champs de recherche, des experts plus jeunes, plus divers (« ma thèse en 180 secondes », le « guide des expertes »)

Clara de BORT, 25/02/2018